

CHAMPIONNAT INTER DÉPARTEMENTAL SUD AQUITAINE JEUNES MOINS DE 17 ANS

DEPARTEMENT DES LANDES ET PYRENEES ATLANTIQUES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

<u>Dimanche 12 février 2012</u> GOLF DE SEIGNOSSE Avenue du Belvédère– 40510 Seignosse Tél. : 05 58 41 68 30 www.bluegreen.com/seignosse	<u>Dimanche 25 mars 2012</u> GOLF DE CHIBERTA 104 Bd des Plages – 64600 Anglet Tél. : 05 59 52 51 10 www.golfchiberta.com	<u>Mardi 17 avril 2012</u> PAU GOLF CLUB 1856 Rue du golf 64140 - Billère Tél. : 05 59 13 18 56 www.paugolfclub.com
---	---	--

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent :

- être licenciés ffgolf de l'année en cours dans un club du département des **Pyénées Atlantiques** (64) ou des **Landes** (40).
- avoir envoyé à la ffgolf ou à leurs clubs de licence, avant la date limite d'inscription du 1^{er} tour, un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf.
- **l'inscription des plus jeunes doit être basée sur l'appréciation de leur professeur quant à leur aptitude à jouer de façon autonome sur 18 trous, respecter les règles de golf et de l'étiquette et savoir compter et remplir une carte de score.**

1-2) Quotas et Catégorie :

Les joueurs(ses) devront répondre aux catégories d'âge et limite d'index ci-dessous :

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles		Nbr Total
		Nbr	Idx	Nbr	Idx	
MINIMES	1996-1997	23	11,4	11	19,4	34
BENJAMINS	1998-1999	22	17,4	11	27,4	33
MOINS DE 13 ANS	2000 et après	25	30,4	8	36,4	33
Nombre Total :		70		30		100

NOTA 1 : Si le nombre des inscrits dépassait les quotas, les nombres par catégories seront ajustés en diminuant l'index maximum, pour ne pas dépasser un total de 100 participants. A index arrondi égal, la priorité sera donnée aux plus jeunes (1^{ère} année de la catégorie). A contrario, si une catégorie n'était pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans une autre catégorie.

NOTA 2 : Les Comités des Landes et des Pyrénées Atlantiques pourront proposer au Comité de l'Épreuve quelques joueurs aux limites des index ci-dessus (wild-cards) dans la mesure des places disponibles.

II – ENGAGEMENTS

2-1) Inscriptions :

Les inscriptions sont **gratuites** :

- Elles se font par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au Comité des Pyrénées Atlantiques **par courriel (ffgolf64.sportif@gmail.com) avant le samedi 04 février 2012 à minuit** avec les **noms, prénoms, année de naissance et index** des joueurs (l'index retenu sera celui au 31/01/12).

- **Attention :** même s'ils ne participent pas au 1^{er} tour, **tous les joueurs doivent être inscrits avant cette date** car ils ne pourront plus s'inscrire après pour jouer les autres tours. La liste des joueurs retenus est valable pour les 3 épreuves : les éventuels forfaits doivent être signalés pour chaque épreuve (cf. §2.2).

2-2) Forfaits :

Les joueurs doivent prévenir de leurs éventuelles indisponibilités au moins 48h avant l'épreuve. Tout forfait non notifié, sauf cas de force majeure, disqualifiera pour le reste de la compétition le joueur concerné. Le joueur ne pourra plus être qualifié pour le Championnat Régional.

III – FORME DE JEU

3-1) Distances de jeu :

Voir les recommandations du Vade-mecum Sportif pour les compétitions de jeunes § 5.3-6-4. ».

3-2) Forme de jeu :

Stroke-play / 54 trous / 18 trous par épreuve.

Classement par points en brut par sexes et catégories d'âge séparées.

3-3) Attribution de points

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la table ci-dessous.

Si des joueurs sont ex æquo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs. Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 60 points ; 4^{ème} 50 points ; 5^{ème} 40 points = (60+50+40) / 3 = 50 points. Les joueurs ex æquo auront donc chacun 50 points.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{ème}	80	80
3 ^{ème}	60	60
4 ^{ème}	50	50
5 ^{ème}	40	40
6 ^{ème}	30	30
7 ^{ème}	20	20
8-10 ^{ème}	20	10
11-15 ^{ème}	10	0

3-4) Classement du Championnat Inter Départemental

Le classement final prendra en compte les **2 meilleurs résultats** en points sur les 3 épreuves organisées. Les joueurs n'ayant participé qu'à une ou deux épreuves seront classés avec les seuls points obtenus.

3-5) - Départage

Les joueurs ou joueuses ex æquo pour la dernière place qualificative seront tous qualifiés pour le Championnat Régional.

Pour la 1^{ère} place, si après le classement en point l'égalité persistait, on prendra le score brut du 3^{ème} tour en comparant les 18, 9, 6, etc... derniers trous. Un joueur absent à ce 3^{ème} tour sera censé avoir fait le plus mauvais résultat.

IV - QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le résultat final du Championnat Inter Départemental permettra de déterminer les joueurs et les joueuses qualifiés de la zone Aquitaine Sud pour le **Championnat Régional**. Leur nombre est indiqué dans le tableau ci-dessous par catégorie et sexe :

	Minimes	Benjamins	Moins de 13 Ans	Wild Card	Total
Filles Nord	7	7	4		
Garçons Nord	13	11	8		
S/T Nord :	20	18	12	6	56
Filles Sud	10	10	9		
Garçons Sud	15	14	7		
S/T Sud :	25	24	16	6	71
Total Aquitaine :	45	42	28	12	127

La Commission Sportive de la Ligue pourra attribuer un certain nombre de WC (voir tableau ci-dessus) après avis des Comités Départementaux.

L'inscription des qualifiés pour le Championnat Régional sera faite directement par la Ligue, sans qu'il soit besoin d'une confirmation de leur participation. **Par contre les scratches doivent être signalés immédiatement** et c'est le suivant dans le classement qui sera qualifié.

V – RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL ET COMPORTEMENT

5-1) Comportement des joueurs:

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non-fumeur ».
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum).
- Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.
- L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Si au cours d'une des 3 épreuves, un joueur est en infraction vis à vis des règles de golf (tricherie avérée, manquement grave à l'étiquette), **le comité de l'épreuve pourra disqualifier le joueur pour l'ensemble de la compétition.**

5-2) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité Départemental des Landes et des Pyrénées Atlantiques.

Les résultats seront publiés sur le site de la Ligue (www.ffg-aquitaine.org).

5-2) Départs :

Les départs se font par catégories d'âges décroissantes (les poussins en dernier) et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index (1^{ère} épreuve) ou dans l'ordre inverse du classement provisoire du mérite (2^{ème} et 3^{ème} épreuves).

VI - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le 17/04/12 au PAU Golf Club 1856 après le dernier tour. Un souvenir sera offert **aux premiers de chaque catégorie (fille et garçon).**

VII - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'Épreuve pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et / ou des conditions climatiques, il comportera :

- Un représentant du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques.
- Un représentant du Comité Départemental des Landes.
- Le ou les arbitres de l'épreuve.
- Un représentant de la Commission Sportive du Club qui reçoit.